

La crise sanitaire que nous connaissons depuis le mois de mars 2020 ne nous a pas permis de partager avec vous les projets et les perspectives pour 2021.

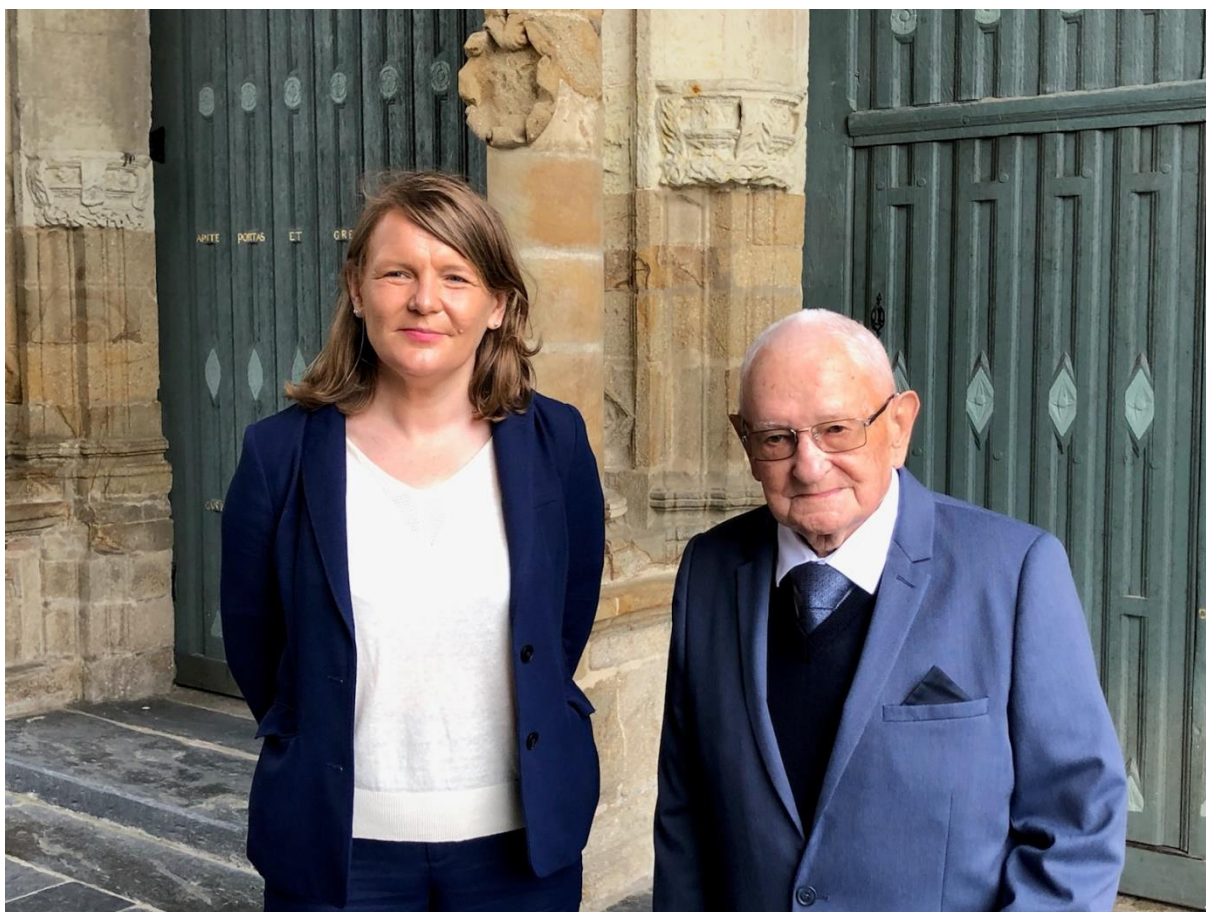
En ce début juillet, nous espérons tous passer un été assez serein, puisque beaucoup de restrictions ont été levées.

Nous recommençons progressivement à sortir de cette crise avec une lueur d'espoir, tout en gardant à l'esprit qu'il faut rester prudent. La vie est encore perturbée, contrariant ainsi nos envies de nous rassembler et de partager des moments de convivialité. Il faudra beaucoup de patience pour retrouver une situation normale.

Le 4 juillet, nous avons célébré le Jubilé de Palissandre de Monsieur l'Abbé Fouchet.

Je tiens à le remercier pour ces 22 années de présence sur notre commune et à lui témoigner notre reconnaissance pour les services rendus à la population.

« Nous vous remercions pour votre disponibilité, votre simplicité, votre générosité, votre ouverture d'esprit et votre grande tolérance ».



L'abstention aux élections départementales et régionales a connu un seuil sans précédent ; ces deux assemblées ayant pourtant un rôle clé dans votre vie quotidienne.

Quel sont les enjeux de demain, quel est le rôle de chacun dans ce millefeuille administratif ?

Ce sont ces questions que nous devons nous poser ?

Que voulons- nous pour notre commune, souhaitons nous mener ensemble des projets ambitieux en se projetant sur ce que sera Bais demain ?

Souhaitons- nous être une commune structurante à l'échelle de l'agglomération de Vitré Communauté ?

Vous l'aurez compris, nous devons continuer à investir. Plusieurs projets sont en cours :

- La construction de la micro-crèche dont le chantier vient de démarrer qui sera livrée pour fin avril.
- Le pôle enfance dont les travaux débuteront en octobre-novembre.
- La rénovation de l'ancienne caserne en local commercial.
- La réhabilitation de l'ancienne grange rue du Chanvre, en deux logements.
- L'acquisition de l'ancien Crédit Mutuel rue du Champ-Trinquant.
- L'acquisition d'un bâtiment rue du Chanvre.
- L'acquisition, rue de Marsé, du site où siégeait l'entreprise Brougalay sur une surface de 15 596 m² pour y construire une résidence seniors.
- L'étude et la validation de la reprise de l'ensemble des réseaux du quartier de Chantereine.

Nous espérons que l'activité des associations reprenne. Le Forum des associations aura lieu le 4 septembre, nous vous attendons nombreux pour venir rencontrer les associations locales.

Merci aux nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour animer notre commune.

Soyons confiants en notre avenir collectif, notre commune a de nombreux atouts.

Bel été à tous.

Nathalie CLOUET